

Compte rendu du Comité directeur du 27 septembre à Recy

Présents : Thierry BARDOUX, Patrick CHANELLE, Marc FOURCART, Serge PICARD, Diego SALAZAR et Gilles qui nous accueillait (avec café et croissants merci à lui)
Excusé avec Pouvoir : Corinne pouvoir à Thierry, Cédric pouvoir à Thierry, Régis pouvoir à Marc et Fabien pouvoir à Diego.

Non excusé : JR DELMONT

Vote du compte rendu dernier CD :

Abstention de Serge (suite à non présence lors de ce CD) ok pour les autres avec une petite remarque de Diego concernant la phrase sur l'adhésion au CROS.

Point sur les finances : pas de remarque particulière.

Suite à cela point sur les amendes dues par les clubs pour forfait en cours de saison.

- Lafrancheville TGV en R1 à la ronde 1 réglé 40 €
- La tour du Roi en N5 à la ronde 6 , 80€
- Chalons 240€ pour en R1 à la ronde 3 équipe 5 et 6, à la ronde 4 et 5 pour équipe 5 et à la ronde 6 pour équipe 3 en N5

Demande par le Président de La Tour du Roi, M.André Louis d'une exonération exceptionnelle suite à son engagement de l'équipe en N5 pour rendre service (éviter un groupe de 7 et qu'il avait prévu qu'il serait sûrement forfait lors de cette rencontre ceci lors de son engagement pour remplacer le désistement du club de BME)

Accepté par le comité

Diego reconnaît l'erreur de son club sur ses forfaits, et demande l'indulgence du comité en n'ayant que 50% des amendes à régler.

Vote : 2 contre Marc et Patrick, abs, Serge et Régis (pouvoir Marc) pour Diego + Thierry et ses pouvoirs

Diego règle donc à la ligue 120€

Diego demande au comité une subvention pour la participation de 3 jeunes de son club et donc de la Ligue au Championnat d'Europe (450€)

- Lucie Rigolot
- Fabien Guilleux
- Salomé Neuhauser

Marc trouve étonnant la participation de 3 joueurs alors qu'il n'a eu connaissance que d'un bon résultat aux Championnats de France des jeunes celui de Lucie et demande à Diego depuis quand ces jeunes sont ils à Chalons ???

Ils viennent de signer cette saison !!

Marc fait remarquer que ceux ci ne sont pas vraiment Champ-Ardennais et ne trouve pas normal que l'argent de notre Ligue aide des personnes qui ne seront peut être là qu'une saison et qu'en plus leur qualif a été faite sous une autre ligue. (résultats au niveau FFE)

Serge argumente sur le principe de qualification où la fédé envoie (en exagérant) qui elle veut dans ceux qui termine dans les 10 premiers (le champion participe à l'Europe et au Monde, le 2^{ème} au monde et après c'est une commission qui décide souvent suivant les clubs et là c'est ...)

Marc argumente aussi que Salomé a bien quitté Chalons et la Ligue à une certaine époque car elle trouvait mieux ailleurs (en finance et en club entraînement et autres)
Proposition est donc faite de voter séparément pour les demandes.

- Lucie RIGOLOTT : **unanimité 150€**
- Fabien GUILLEUX : Contre Marc + pouvoir, Thierry + pouvoir (**5 voix**), Abs Serge, Pour Patrick + Diego et ses pouvoirs **soit 4 voix**
- Salomé NEUHAUSER : contre idem (**5 voix**), pour Patrick, Serge et Diego + pouvoirs (**5 voix**) la voix du Président étant prépondérante la subvention est refusée.

Championnat de Ligue des jeunes.

Proposition de Diego suite à d'énorme problème pour organiser ce championnat à Noël de le placer à la Toussaint

Abs : Thierry et Marc + pouvoirs

Donc ce championnat bascule pour cette saison à la Toussaint

Diego demande à Marc s'il peut lui envoyer tous les papiers de l'année dernière afin de gagner du temps car il n'y a qu'un mois pour préparer et envoyer le tout aux Présidents de Club.

Marc lui répond qu'il lui envoie tout cela le lendemain.

Coupe 2000 décision de la placer le 30 novembre : à Recy ???

Championnat féminin rapide : le 10 mai

Championnat de ligue adultes : du 01 mai au 03 mai à BLAGNY

Discussion sur l'AG et les nouveaux statuts

Serge : dit que si les statuts ne le précisent pas et cela n'est pas précisé que des personnes peuvent se présenter à la dernière minute lors de l'élection et que l'on ne peut pas les refuser, qu'il a vu sur une ligue ce cas.

Pour ce cas décision de voir avec l'AG

Fin du CD vers 12h40